



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TROUVILLE-SUR-MER  
Séance du lundi 9 février 2026**

---

L'an deux mille vingt-six, le lundi 9 février à 14 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie de Trouville sur Mer, sur convocation en date du 3 février 2026 de Madame la Présidente, Sylvie de GAETANO.

---

**étaient présents :**

Mme Sylvie de GAETANO, Présidente - Mme Martine GUILLON, Vice-Présidente - Mme Dominique VIGNESOULT - M. François LECADET - Mme Jocelyne MABIRE - Mme Sylvie ROBERT-STOCK - Mme Catherine VINCENT - Mme Adèle GRAND BRODEUR

**était excusé :**

M. Pascal BULTEZ

**étaient absents :**

M. Didier QUENOUILLE - M. Stéphane SABATHIER - M. Lionel BOTTIN - M. Jean-Eudes D'ACHON - Mme Claude BARSOTTI - M. Adrien KERSEBET-VEGEAIS

**secrétaire de séance:**

Mme Martine GUILLON

---

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 12 décembre 2025.

**DELIBERATIONS**

1. Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité – aide à domicile – Année 2026,
2. Fixation du tarif de prestation de service Aide à domicile au 1<sup>er</sup> janvier 2026,
3. Autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention de partenariat entre le CCAS et la résidence services Villa Médicis de Trouville-sur-Mer,
4. Fixation du tarif des repas au restaurant de la résidence Villa Médicis pour les séniors de la résidence autonomie la Roseraie et les séniors trouvillais à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026,
5. Fixation du tarif de repas à domicile au 1<sup>er</sup> avril 2026,
6. Attribution des aides aux activités péri et extrascolaires à compter du 1<sup>er</sup> mars 2026,
7. Autorisation de signer une convention entre le CCAS et Madame Girard relative à la mise en place de groupes d'analyse des pratiques professionnelles pour les aides à domicile,

8. Autorisation de signer un contrat de prestation entre le CCAS et Madame Doriane Tribhou (sophrologie),
9. Autorisation de signer un contrat de prestation entre le CCAS et l'association Siel Bleu (Gym douce),
10. Autorisation de signer une convention de partenariat entre la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, l'association Graine en Main et le CCAS,
11. Autorisation de signer une convention de partenariat entre la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, l'association la Ferme du Thenney et le CCAS,

Information sur les décisions prises par la Présidente – aides sociales 4<sup>ème</sup> trimestre 2025,

Information sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics.

Adopté à l'unanimité	<b>Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 12 décembre 2025</b>
<b>2026.01</b> Adopté à l'unanimité	Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité – aide à domicile – Année 2026 Mme la Présidente informe qu'il s'agit d'une délibération classique pour permettre de recruter des agents contractuels. Mme Guillon précise qu'il est nécessaire de recourir à des agents contractuels pour pallier aux absences durant les congés.
<b>2026.02</b> Adopté à l'unanimité	Fixation du tarif de prestation de service Aide à domicile au 1 <sup>er</sup> janvier 2026 Mme la Présidente explique que le département définit un nouveau tarif chaque année.
<b>2026.03</b> Adopté à l'unanimité	Autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention de partenariat entre le CCAS et la résidence services Villa Médicis de Trouville-sur-Mer Mme la présidente informe que cet avenant a pour objet le nouveau tarif fixé par la Villa Médicis à 15 €.
<b>2026.04</b> Adopté à l'unanimité	Fixation du tarif des repas au restaurant de la résidence Villa Médicis pour les séniors de la résidence autonomie la Roseraie et les séniors trouvillais à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2026 Mme Guillon précise que le tarif a augmenté au 1 <sup>er</sup> janvier 2026 à la villa Médicis mais pour les séniors trouvillais concernés par la convention de partenariat ce nouveau tarif s'appliquera au 1 <sup>er</sup> avril 2026. Il y a cependant des tarifs dégressifs refacturés aux bénéficiaires selon leurs ressources. Peu d'entre eux paient le plein tarif.
<b>2026.05</b> Adopté à l'unanimité	Fixation du tarif de repas à domicile au 1 <sup>er</sup> avril 2026 Mme la Présidente précise que les tarifs sont définis en fonction de la convention passée avec le prestataire Compass-Médirest.
<b>2026.06</b> Adopté à l'unanimité	Attribution des aides aux activités péri et extrascolaires à compter du 1 <sup>er</sup> mars 2026 Mme la Présidente précise que les tarifs sont augmentés en fonction du taux de l'inflation. Mme Guillon explique que les bénéficiaires ne font pas d'avance de frais et s'acquittent uniquement de la partie qui reste due.

<b>2026.07</b> <b>Adopté à l'unanimité</b>	Autorisation de signer une convention entre le CCAS et Madame Girard relative à la mise en place de groupes d'analyse des pratiques professionnelles pour les aides à domicile Mme la Présidente souligne que ces groupes d'analyses sont indispensables pour les aides à domicile. Mme Guillon informe que les agents administratifs qui bénéficiaient avant de cet espace d'expression n'ont pas souhaité renouveler. Mme Robert-Stock demande si la participation à ces groupes d'analyses est obligatoire. Il est répondu que c'est sur la base du volontariat.
<b>2026.08</b> <b>Adopté à l'unanimité</b>	Autorisation de signer un contrat de prestation entre le CCAS et Madame Doriane Tribhou (sophrologie) Madame Vincent demande si cette activité est subventionnée. Mme Guillon précise que ce projet est financé en partie par le forfait autonomie.
<b>2026.09</b> <b>Adopté à l'unanimité</b>	Autorisation de signer un contrat de prestation entre le CCAS et l'association Siel Bleu (Gym douce) Mme Guillon explique qu'il y a eu un changement d'intervenant et qu'il a fallu un temps d'adaptation pour que les participants s'habituent.
<b>2026.10</b> <b>Adopté à l'unanimité</b>	Autorisation de signer une convention de partenariat entre la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, l'association Graine en Main et le CCAS Mme la Présidente explique que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme santé de la communauté de communes. Il s'adresse à 30 familles et femmes enceintes suivies par les CCAS. Ce projet propose en plus de la livraison de paniers de légumes des cours de cuisine qui auront lieu au lycée Saint Joseph de Deauville, lieu plus accessible que l'an dernier à Villerville.
<b>2026.11</b> <b>Adopté à l'unanimité</b>	Autorisation de signer une convention de partenariat entre la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, l'association la Ferme du Thenney et le CCAS
	Information sur les décisions prises par la Présidente – aides sociales 4 <sup>ème</sup> trimestre 2025
	Information sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics
	<b>Fin de séance : 15h05</b>

Pour extrait certifié conforme

**LA PRESIDENTE**



la Présidente

*Sylvie de Gaetano*  
Sylvie de GAETANO

**LA SECRETAIRE DE SEANCE**



Pour Madame la Présidente,  
Par délégation,  
La Vice-Présidente

*Martine Guillon*  
Martine GUILLON

Publié sous forme électronique sur le site internet de la commune [WWW.trouville.fr](http://WWW.trouville.fr) le :

30 avril 2026

Un exemplaire papier de ce procès-verbal est également mis à disposition du public

**ANNEXE**

**EN PAGES SUIVANTES : COPIES DES DELIBERATIONS ET DES RAPPORTS CORRESPONDANTS**